# ► La Fondation du patrimoine

Premier acteur de la générosité en faveur du patrimoine, la Fondation du patrimoine se mobilise au quotidien, aux côtés des collectivités, associations et particuliers, pour préserver le patrimoine partout en France.

Pour chaque projet restauré, la Fondation du patrimoine participe activement à la vie des centresbourgs, au développement de l'économie locale, à la création d'emplois et à la transmission des savoir-faire.

1 € de don au = 21 € de retombées patrimoine = 21 € économiques

\*Selon une étude Fondation du patrimoine-Pluricité 2026

Reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine offre une garantie de sécurité et une transparence financière. Chaque projet fait l'objet d'une instruction approfondie et d'un suivi rigoureux. Les dons ne sont reversés qu'à la fin des travaux, sur présentation des factures acquittées.

Sur le terrain, un solide réseau d'experts, composé de bénévoles et salariés, accompagne les projets et œuvre ainsi chaque jour à la préservation de notre patrimoine et de nos paysages.

Votre don ira à un projet de qualité!

### ▶ Mentions légales

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au porteur de projet les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6 % du montant des dons.

Les informations que vous nous communiquez dans ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées aux personnes habilitées par la Fondation du patrimoine. Conformément aux articles 39 et suivants de la Loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), en justifiant de votre identité, vous bénéficiez de droits d'accès, de rectification, d'effacement ou de portabilité de vos données, du droit de retirer un consentement préalablement donné, ou, pour des motifs légitimes de vous y opposer totalement ou partiellement, ou encore à en demander la limitation. Pour exercer vos différents droits, vous pouvez envoyer un mail au Délégué à la Protection des Données de la Fondation du patrimoine : dpo@fondation-patrimoine.org. Plus d'informations dans notre Politique de Confidentialité présente sur www.fondation-patrimoine.org.

Seul le porteur de projet sera également destinataire de ces données pour les finalités définies dans ladite Politique de Confidentialité ; si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, cochez la case ci-contre.

## **▶** Contacts



#### **FONDATION DU PATRIMOINE**

Délégation Rhône-Alpes
Fort de Vaise
27, bd Antoine de Saint-Exupéry
69009 Lyon
04 37 50 35 78
rhonealpes@fondation-patrimoine.org
www.fondation-patrimoine.org
Suivez-nous sur (P (III) III)

#### **COMMUNE DE SAINT JULIEN D'INTRES**

6 place de la Mairie 07310 Saint Julien d'Intres 04 75 30 44 04 mairie@saintjuliendintres.fr https://saintjuliendintres.fr

# LE FOYER RURAL DE SAINT-JULIEN BOUTIERES

Grand rue 07310 Saint Julien d'Intres 06 03 56 81 74 mdescours51@gmail.com

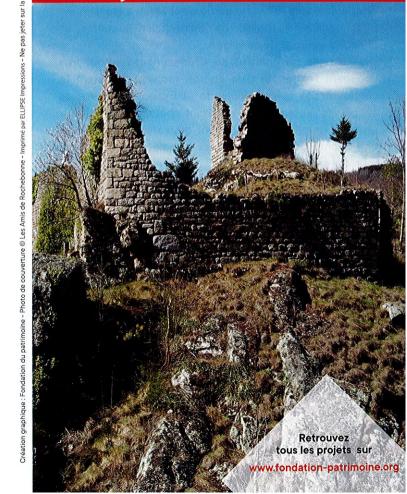




# ▶ Je donne!

Pour la restauration du

# CHÂTEAU DE CHATEAUNEUF EN-BOUTIERES A ST JULIEN D'INTRES



## ▶ Consolider les ruines de Châteauneuf-en-Boutières

#### **♦ ♦ HISTORIQUE**

Situées au confluent des rivières de la Rimande et de l'Eyrieux, à environ 700 mètres d'altitude, les ruines du château de Châteauneuf-en-Boutières se dressent audessus d'un ancien bourg castral.

Le fort a été construit par les seigneurs de Châteauneuf qui possédaient également à quelques kilomètres plus loin le château de Rochebonne.

Châteauneuf était l'une des principales places du haut-Vivarais et a joué un rôle déterminant pendant les guerres de religion.

Abandonné vers 1870, une partie du château a été démolie pour construire l'église de Saint-Julien-Boutières et plusieurs maisons de ce village.

Les vestiges du château de Châteauneuf-en-Boutières occupent l'extrémité d'un éperon rocheux dominant le confluent des rivières Rimande et Eyrieux. Deux fossés successifs protégeaient l'imposant château construit sur un relief granitique et abritaient deux mamelons dont le plus oriental porte encore sur son sommet les ruines d'une tour qui servait de donjon.

#### **♦ ♦ LE PROJET**

Soucieuse de mettre en valeur son patrimoine, la commune de Saint-Julien-d'Intres a le projet d'améliorer et de sécuriser le site. Forts de leurs expériences, les associations des Amis de Rochebonne et la société de Sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche apportent leur soutien à ce premier chantier de consolidation et de reprise de maçonnerie du donjon et d'un mur d'enceinte.

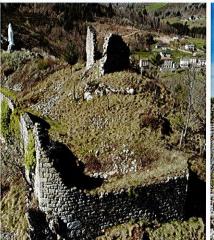
#### **♦ ♦ LES CONTREPARTIES**

Pour tout don : invitations aux manifestations et visites de chantier organisées par la commune

150€ : un livre de Roger Dugua "les châteauneuf de Rochebonne"

| Montant des travaux  | 38 810,08 € HT |  |  |
|----------------------|----------------|--|--|
| Objectif de collecte | 10 000 €       |  |  |
| Début des travaux    | Janvier 2023   |  |  |









## ▶ Bulletin de don

# ► Oui, je fais un don pour aider la restauration du CHÂTEAU DE CHATEAUNEUF EN-BOUTIERES A ST JULIEN D'INTRES

Et j'accepte que mon don soit affecté à d'autres actions de la Fondation du patrimoine si le projet n'aboutit pas dans un délai de 5 ans après le lancement de la collecte, s'il n'est pas réalisé conformément au programme de travaux validé par la Fondation ou dans le cas de fonds subsistants à l'issue de l'opération.

#### Sur notre site internet

www.fondation-patrimoine.org/77393 ou en flashant le QR code ci-contre.



#### Par chèque

Je complète les informations ci-dessous et je retourne ce bulletin de don à la Fondation du patrimoine (adresse au dos), accompagné de mon règlement à l'ordre de :

#### Fondation du patrimoine

CHÂTEAU DE CHATEAUNEUF EN-BOUTIERES A ST JULIEN D'INTRES

#### Le montant de mon don est de

| 3 08 ⊡    | □ 150 €   | □ 250 € | □ 500 € |   |
|-----------|-----------|---------|---------|---|
| Autre mo  | ntant     |         | _€      |   |
| Nom ou S  | Société : |         |         |   |
| Adresse : |           |         |         |   |
|           | stal :    | Ville : |         | _ |
| -mail ·   |           |         |         |   |

#### ▶ Je bénéficie d'une réduction d'impôt

## Exemples de dons

Coût réel après réduction de l'impôt sur le revenu Réduction d'impôt de 66 % du don dans la limite de 20 % du revenu imposable.

Coût réel après réduction de l'impôt sur la fortune immobilière

Réduction d'impôt de 75 % du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Coût réel après réduction de l'impôt sur les sociétés 32 € 60 € 100 € 200 €
Réduction d'impôt de 60 % du don dans

20 € | 38 € | 63 € | 125 €

150 € 250 €

la limite de 20 000 € ou de 5 ‰ du chiffre d'affaires HT lorsque cette dernière limite est plus élevée.

Le reçu fiscal vous sera adressé par e-mail. Si vous souhaitez recevoir votre reçu fiscal par courrier postal, merci de cocher la case ci-contre  $\Box$